

Énergie—Conservation

Si vous étudiez les procédés industriels, vous constaterez qu'ils varient de 200 ou 300 p. 100 d'un fabricant à l'autre.

Nous en sommes rendus au point où nous devrions prendre sur nous d'encourager l'industrie et de vérifier sérieusement l'énergie utilisée dans les usines, en vue de déterminer la quantité utilisée dans chacune et pour chacune de ses opérations. Nous devrions publier des normes permettant aux industriels de comparer les résultats d'une usine ou d'un processus et de voir si leurs opérations sont efficaces ou non.

Il est temps de les convaincre qu'elles devraient investir beaucoup d'argent pour moderniser leurs opérations et les rendre plus efficaces pour ce qui est de la consommation d'énergie. Nous n'avons pu le faire depuis une vingtaine d'années, car nous voulions encourager un usage plus efficace de la main-d'œuvre. C'est seulement aujourd'hui que nous avons l'occasion de leur parler de ce genre d'efficacité.

Il suffit de se tourner vers le secteur commercial pour voir quelles économies on peut réaliser. Je pense aux grands édifices à bureaux et aux hôtels, aux tours que l'on trouve au centre de la plupart de nos villes. Dans la plupart de ces immeubles, l'énergie n'est utilisée que dans une proportion de 25 à 30 p. 100. Il n'est pas bien difficile de construire ces immeubles de manière à utiliser 50 ou 75 p. 100 de l'énergie disponible. Le problème vient en grande partie du fait que bon nombre de ces immeubles sont construits en fonction de la vente ou de la location, en prévoyant que les locataires paieront l'énergie. C'est pourquoi l'architecte et l'entrepreneur ne tiennent pas compte du tout de la consommation d'énergie. Cela changera probablement. Les personnes qui vendent ou louent des immeubles devront garantir une faible consommation d'énergie. Cela représente en effet une grosse dépense pour l'acheteur ou le locataire.

J'aimerais donner un exemple. On pourrait probablement trouver à cinq minutes de marche d'ici des immeubles qui consomment 200,000 BTU au pied carré par an. En faisant une simple récupération de la chaleur, ce chiffre pourrait se réduire de presque la moitié pour tomber à 120,000 BTU le pied carré par an. Certains modèles d'immeubles à bureau de notre entourage n'utilisent que 60,000 BTU environ. Il serait cependant plus réaliste de parler de 75,000. Cela représente à peu près le tiers de la norme. On y arrive en se servant seulement de la récupération de la chaleur, de l'emmagasinage de l'eau glacée et de principes techniques très bien connus. En fait, la plupart des immeubles sont plus confortables et le rendement des gens qui y travaillent est réellement plus élevé dans ce genre de système.

Jusqu'à présent, il a fallu convaincre les gens de dépenser beaucoup plus d'argent pour la conception en vue de profiter ce moyen d'économiser l'énergie pendant la durée de l'immeuble. Nous avons besoin d'un programme dynamique pour faire comprendre aux gens qu'il leur faut dépenser de l'argent pour pouvoir économiser dans la capitalisation d'un immeuble.

Si l'on regarde l'évolution de certains de ces immeubles, il est étonnant de constater que leur investissement initial ne représente qu'environ le tiers de ce qu'il en coûte pour l'entretenir pendant la durée de l'immeuble.

Près de 50 p. 100 des frais d'entretien d'un immeuble sont consacrés à l'achat de l'énergie, à sa conservation et aux appareils qui permettent d'en tirer les avantages qu'on en attend. Nous disons presque la moitié des frais. La plupart des efforts que nous déployons dans nos travaux de con-

ception ou d'ingénierie ont pour objet d'abaisser autant que possible le coût initial, mais il en résulte, de fait, que ce système coûte beaucoup plus cher si nous calculons les dépenses qu'il entraîne sur toute la période de service de l'immeuble. Il y a beaucoup de choses qu'on peut faire.

Ce que fait le gouvernement fédéral dans certains de ses immeubles m'encourage. Il ne s'agit pas d'autre chose que de donner l'exemple de la manière d'utiliser des systèmes mécaniques de climatisation, d'éclairage et de chauffage à l'eau chaude. Dans ces immeubles, on réduit de 12 à 15 p. 100 les besoins énergétiques par pied carré par année. Je ne suis pas du tout convaincu que ces programmes aient été poussés aussi loin qu'ils peuvent ou devraient l'être. Toutefois, ils montrent ce qu'on peut faire.

Je me sens très encouragé, quand j'examine le programme général de conservation du gouvernement, de voir que celui-ci se propose de travailler en étroite collaboration avec les secteurs industriel et commercial afin de donner l'exemple de la façon de concevoir et de faire fonctionner des systèmes énergétiques et d'établir de bons programmes d'ordinateur aux fins des ingénieurs et des architectes conseillers. On pourrait alors mettre au point, pour chaque bâtiment le meilleur système possible au point de vue des frais d'installation, des frais d'entretien et de la consommation en énergie. Certains des édifices à bureaux les plus récents n'ont que la moitié des lampes installées dans des immeubles semblables il y a seulement cinq ans et pourtant l'éclairage peut être de 20 p. cent supérieur. Cela montre bien ce que l'on pourrait faire.

● (2040)

Notre système fiscal pourrait encourager les gens chargés de l'installation de systèmes de conservation de l'énergie. Au cours des années, on a accordé un certain nombre de privilèges financiers pour protéger l'environnement et il me semble qu'on devrait faire la même chose pour promouvoir la conservation de l'énergie. Je voudrais que les gens qui installent de l'équipement spécialement destiné à conserver l'énergie rentrent rapidement dans leurs frais. Cela s'appliquerait surtout au secteur commercial et aux nouvelles constructions, mais on pourrait par la suite accorder également ce privilège pour la transformation de bâtiments, construits à une époque où on ne se souciait guère d'économiser l'énergie. Nous devrions faire quelque chose pour ces bâtiments.

A mon avis le gouvernement devrait également établir des normes pour les fabricants d'instruments comme les climatiseurs et appareils du même genre. Ce serait également très important. Si l'on examine les résultats obtenus par les chercheurs américains dans ce domaine, on voit que la consommation d'énergie de deux machines, apparemment identiques, peut varier jusqu'à 100 p. cent. A l'heure actuelle, au Canada, on exige que tous les appareils électriques soient approuvés par la Canadian Standards Association. La plupart des fabricants canadiens soumettent leurs modèles à l'association et, bien qu'il puisse y avoir certaines objections...

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Continuez.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.